

## FICHES FILIÈRE

### Filière apiculture

(mise à jour avec les données disponibles au 15 juin 2022)

En Nouvelle-Aquitaine, 600 exploitations agricoles possèdent 50 ruches en production ou plus fin 2020. Elles concentrent la majorité du rucher. A cela s'ajoutent de nombreux apiculteurs amateurs (au sein d'exploitations agricoles ou non) qui détiennent un petit nombre de ruches. Le nombre d'exploitations ayant des ruches baisse rapidement depuis 30 ans, mais le rucher régional a progressé entre 2010 et 2020. En corollaire, les ateliers apicoles grandissent et se spécialisent. En Nouvelle-Aquitaine, près de la moitié des exploitations ayant des ruches en production commercialisent tout ou partie de leur miel en circuit court. Ils privilégient la vente directe.

#### 1 - LES EXPLOITATIONS APICOLES

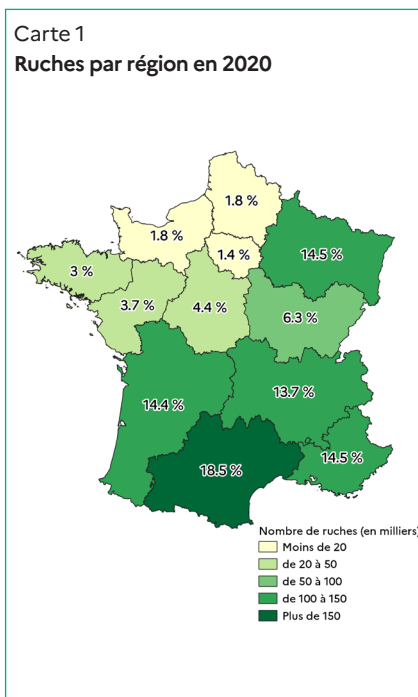
Fin 2020, la Nouvelle-Aquitaine représente 14 % des ruches en production des exploitations agricoles françaises. C'est la quatrième région de l'hexagone pour son rucher, derrière l'Occitanie, PACA et Grand Est. De nombreuses exploitations détenant des ruches maillent le territoire régional. **La Charente-Maritime et les Pyrénées-Atlantiques concentrent près du tiers des ruches en production de la région.**

Tableau 1  
Répartition des rucher par taille

Pour toutes les exploitations ayant des ruches fin 2020	Part des exploitations	Part du rucher
moins de 10 ruches	33%	1%
de 10 à 49 ruches	19%	4%
de 50 et 150 ruches	23%	18%
plus de 150 ruches	25%	78%
<b>Ensemble</b>	<b>100%</b>	<b>100%</b>

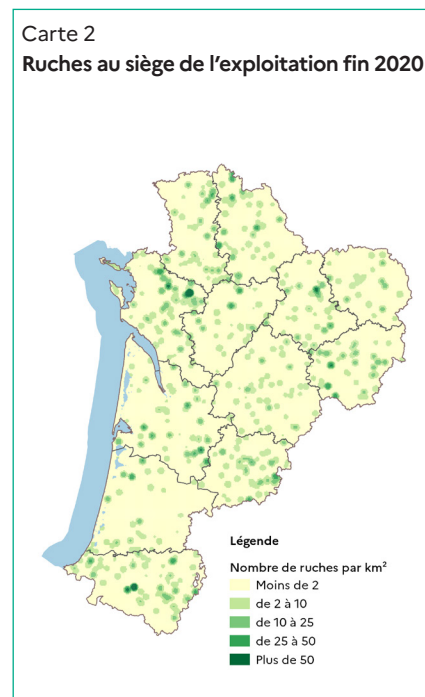
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Carte 1  
Ruches par région en 2020



©IGN - Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Carte 2  
Ruches au siège de l'exploitation fin 2020



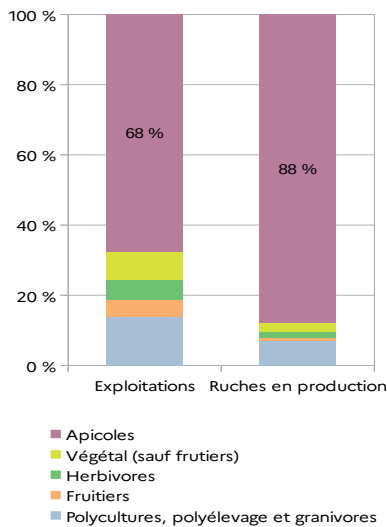
©IGN - Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Une partie importante des exploitations agricoles possèdent un rucher inférieur à 10 ruches en production, qui n'est pas nécessairement destiné à la commercialisation. **Les exploitations**

**ayant 50 ruches en production ou plus détiennent la quasi-totalité du rucher régional**, bien qu'elles représentent seulement la moitié des ateliers apicoles de Nouvelle-Aquitaine.

Figure 1

**88 % des ruches en production sont dans des exploitations apicoles spécialisées**  
Répartition pour les exploitations ayant au moins 10 ruches en production



Source : Agreste - Recensement agricole 2020

En 2020, près de 840 exploitations néo-aquitaines possèdent un atelier apicole de plus de 10 ruches, pour 142 500 ruches en production. On compte **en moyenne 170 ruches en production par exploitation**, soit un peu moins que la moyenne nationale.

En plus des ruches destinées à produire du miel, plus d'un apiculteur sur deux élève des essaims pour assurer le renouvellement de son cheptel dans la région. Les éleveurs ayant exclusivement des ruches pour la reproduction sont peu nombreux.

Parmi les exploitations ayant des ruches en production, **68% sont spécialisées en apiculture dans la**

**région**. Elles concentrent 88 % du rucher, soit près de 125 000 ruches en production fin 2020. Pour le tiers des exploitations ayant des ruches, l'atelier apicole est secondaire. Il peut compléter l'activité principale de l'exploitation.

Avec en moyenne 240 ruches en production par atelier, la Charente-Maritime se distingue par une production plus intensive que dans le reste de la région. Ce département concentre 18 % des ruches en production et 24 % des ruches pour la reproduction de Nouvelle-Aquitaine fin 2020. A l'inverse, le rucher est plus extensif sur l'est de la région.

Tableau 2

**Exploitations apicoles par département fin 2020**

Pour les exploitations ayant au moins 10 ruches en production

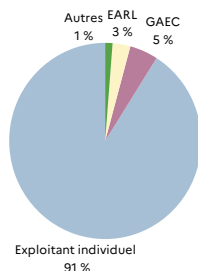
	Charente	Charente-Maritime	Corrèze	Creuse	Dordogne	Gironde	Landes	Lot-et-Garonne	Pyrénées-Atlantiques	Deux-Sèvres	Vienne	Haute-Vienne	Nouvelle-Aquitaine
Nombre de ruches en production	7 433	25 377	11 851	5 378	8 458	14 342	7 555	11 300	18 698	9 675	12 603	9 781	<b>142 451</b>
Exploitation en ayant	58	106	69	44	83	69	57	66	102	55	62	67	<b>838</b>
Nombre de ruches pour l'élevage*	2 720	9 834	2 340	1 242	2 299	3 018	2 118	2 518	5 417	2 515	3 279	3 209	<b>40 509</b>
Exploitation en ayant	29	66	34	15	45	38	31	42	63	37	35	23	<b>458</b>

\* Ruches, ruchettes et/ou nucléis consacrés à l'élevage de reines et d'essaims, pour le renouvellement du cheptel ou la vente. Dans ce cas, la production de miel n'est pas destinée à la commercialisation.

Source : SAA 2020

Figure 2

**Neuf exploitation apicoles sur dix sont des exploitation individuelles**  
Statut juridique des exploitations Otex apiculture de Nouvelle-Aquitaine en 2020



Remarques : L'orientation technico-économique, Otex, est calculée avec la PBS 2017.

Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Parmi les ruches en production, certaines sont également utilisées en prestation pour faciliter la pollinisation des cultures. Dans ce cas, les ruches sont placées dans ou à proximité des parcelles à polliniser. Cette pratique est fréquente pour les arbres fruitiers. En Nouvelle-Aquitaine, 12 % des ruches en production sont concernées, contre 8 % seulement en France. La région représente 22 % des ruches utilisées pour la pollinisation sur le territoire national. Le Lot-et-Garonne, où la production fruitière est importante,

Tableau 3

**Ruches utilisées pour la pollinisation**

Pour les exploitations ayant au moins 10 ruches en production

	Nouvelle-Aquitaine	dont Lot-et-Garonne
Nombre d'apiculteurs	156	29
Nombre de ruches	17 137	4 142
Part des ruches en production	12%	37%

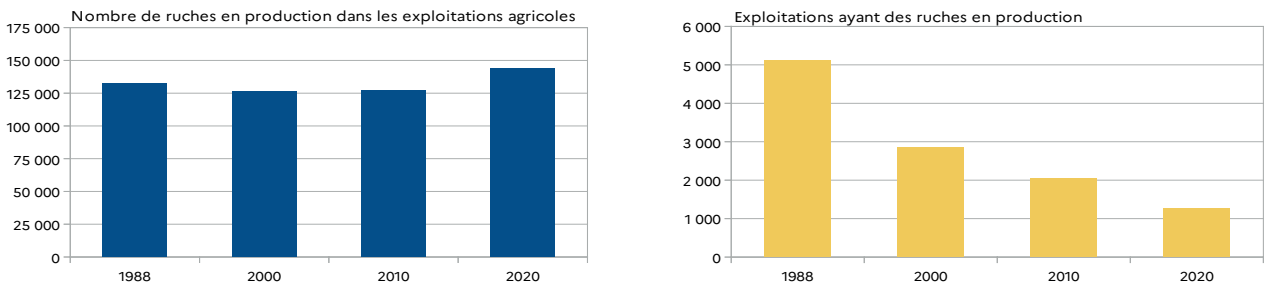
Source : Agreste - Recensement agricole 2020

concentre le quart des ruches utilisées pour des prestations de pollinisation dans la région.

Figure 3

**Moins d'apiculteurs pour plus de ruches en production**

Évolution du nombre de ruches et d'exploitations apicoles en Nouvelle-Aquitaine



Source : Agreste - Recensements agricoles

**En Nouvelle-Aquitaine, le nombre d'exploitations ayant des ruches diminue de 39 % entre 2010 et 2020.**

En parallèle, le nombre de ruches en production augmente de 14 % sur la même période. C'est moins qu'en France, où le rucher progresse d'un quart en dix ans. En conséquence,

la production de miel se concentre sur des ateliers de plus grande taille qu'auparavant.

**L'emploi directement lié à l'apiculture est estimé à 75 équivalents temps plein\* en Nouvelle-Aquitaine.** Les apiculteurs, tout comme l'ensemble de la population agricole, sont âgés.

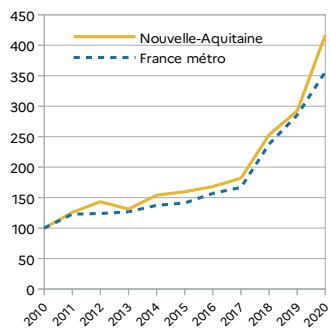
En Nouvelle-Aquitaine, 57 % des exploitants apicoles ont 50 ans ou plus fin 2020. Les chefs d'exploitations apicoles sont essentiellement des hommes. Seulement 19% des chefs d'exploitation apicole sont des femmes.

\* L'estimation de l'emploi agricole de la filière (hors prestation) est calculé au prorata de la Production brute standard (PBS) apiculture dans la PBS totale des exploitations ayant des ruches fin 2020. L'emploi agricole inclut la main d'oeuvre permanente et saisonnière, ainsi que les exploitants et co-exploitants. La main d'oeuvre externalisée est exclue.

Figure 4

**Évolution du rucher bio**

Base 100 en 2010



Source : Agence Bio

**Essor du rucher bio depuis 10 ans**

La production en agriculture biologique concerne un cinquième du rucher régional en 2021. Plus de 23 000 ruches produisent du miel certifié bio et 7 600 sont en conversion, pour un total de 142 apiculteurs en 2021. Dans la région comme ailleurs en France, la production apicole en agriculture biologique a eu une croissance très rapide. **Entre 2010 et 2020,**

**le nombre de ruches bio a été multiplié par quatre en Nouvelle-Aquitaine.** La répartition infra-régionale est hétérogène. En effet, les départements de la Haute-Vienne et de la Corrèze concentrent 45 % des ruches bio en 2021. A contrario, la Charente-Maritime, premier département apicole de la région, pèse pour seulement 3,6 % du rucher régional en agriculture biologique.

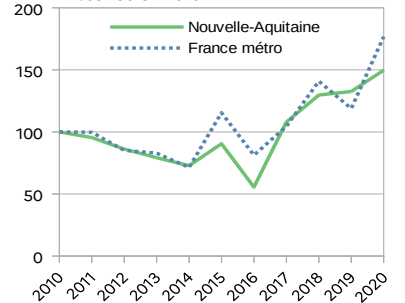
source : Agence Bio

**2 - LA RÉCOLTE DU MIEL ET LA TRANSFORMATION**

Figure 5

**Évolution de la production de miel**

Base 100 en 2010



Source : Agreste - SAA

**Une récolte en augmentation**

Le volume de miel récolté est soumis à une grande variabilité d'une année sur l'autre et d'un type de plante à l'autre. Il est lié en particulier aux aléas climatiques et aux pratiques agronomiques environnantes (cultures et traitements), qui jouent un rôle déterminant dans la disponibilité en ressources mellifères et la santé des colonies. La filière apicole est confrontée depuis plusieurs années

à une mortalité accrue du cheptel et à l'affaiblissement des colonies. La récolte nationale est beaucoup plus faible que dans la décennie 90. Néanmoins, la production de miel augmente régulièrement au cours des cinq dernières années. Ceci s'explique par une taille croissante du rucher, plus que par une amélioration du rendement en miel. En 2020, près de 3 000 tonnes de miel ont été produits par les exploitations agricoles de la

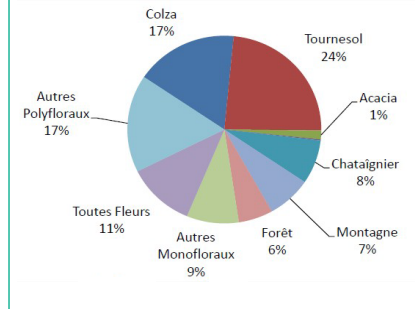
région, soit 50 % de plus qu'en 2010.

Le miel de tournesol est la miellée la plus produite en Nouvelle-Aquitaine pour la campagne 2020. Elle représente près d'un quart de la production régionale alors qu'à l'échelle nationale le tournesol ne représente que 9 % des miellées. Selon les campagnes, le miel de colza peut également être prépondérant dans la région. Ces deux cultures sont implantées en Poitou-Charentes notamment.



©IGN - Source : France AgriMer - Observatoire de la production de miel et de gelée royale

**Figure 6**  
**Tournesol et colza : les deux miellées principales de la région**  
Répartition des miellées réalisées en Nouvelle-Aquitaine pour la campagne 2020



Source : France AgriMer - Observatoire de la production de miel et de gelée royale

### La transformation concerne un cinquième des apiculteurs

En Nouvelle-Aquitaine, plus de 250 exploitations ayant des ruches en production transforment leur miel brut en produits élaborés, soit un cinquième des apiculteurs fin

2020. Le miel peut être transformé en confiserie ou en pain d'épice par exemple, mais l'activité de transformation ne prend pas en compte la mise en pot du miel. La transformation de la production peut être réalisée au sein de l'exploitation

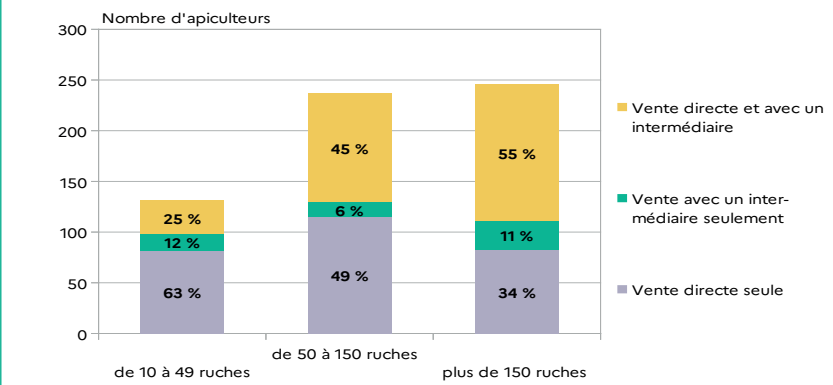
ou bien en sous-traitance. Près de 90 % des éleveurs qui transforment leur miel en Nouvelle-Aquitaine le font en leur nom propre.

## 3 - COMMERCIALISATION DU MIEL

En 2020, les deux tiers des éleveurs néo-aquitains ayant au moins 10 ruches en production commercialisent tout ou partie de leur miel en circuit court. C'est moins que dans le reste de la France, où la quasi-totalité des apiculteurs déclarent vendre en circuit court. Ce mode de commercialisation est donc largement répandu en apiculture, contrairement à d'autres filières agricoles structurées autour de circuits longs.

Parmi ceux qui vendent leur miel en circuit court, la vente directe est privilégiée pour les exploitations de moins de 50 ruches. Les ateliers plus grands ont recouru à la fois à la vente directe ou avec un seul intermédiaire, notamment la restauration et les moyennes et grandes surfaces. Au global, près de 700 exploitations de la région ayant au moins 10 ruches en production commercialisent leur miel en circuit court et un tiers vendent uniquement en direct.

**Figure 7**  
**La vente directe, premier mode de commercialisation des apiculteurs néo-aquitains ayant moins de 150 ruches**  
Commercialisation en circuit court selon la taille du rucher, en Nouvelle-Aquitaine fin 2020



Source : Agreste - Recensement agricole 2020

Selon l'Observatoire de la production de miel et de gelée royale de FranceAgriMer, la vente directe représente 31 % du volume de miel commercialisé par les apiculteurs professionnels de la région en

2020. Les exploitations apicoles conditionnent moins leur miel dans la région que dans le reste de la France : 58 % du miel produit est mis en pot par l'apiculteur en Nouvelle-Aquitaine contre 70 % en France.

## 4 - MESURES EN FAVEUR DE L'APICULTURE

Tableau 4

### MAEC en faveur de l'apiculture

Pour la Nouvelle-Aquitaine

en 2020	Nouvelle-Aquitaine
Nombre de bénéficiaires	241
Montant total API (en €)	1 150 762
Part dans le montant total des MAEC régionales	3,3%
Part dans le montant total de la MAEC apiculture France	15%

Source : Agreste - traitement de données ASP

La MAEC\* « Amélioration du potentiel pollinisateur des abeilles » a été mise en place dans le cadre de la PAC 2015-2020. Elle vise à inciter les apiculteurs à installer des ruches dans des zones où la biodiversité est remarquable ou fragile (zones Natura 2000, parcs et réserves naturelles, etc). 241 apiculteurs de la région ont perçu cette aide en 2020, pour un montant total de 1,15 million d'euros. Cela

représente 3,3 % du montant alloué à l'ensemble des MAEC dans la région. Dans le cadre du Programme apicole européen, FranceAgriMer propose également des aides aux achats d'essaims, de reines et de matériel. 140 apiculteurs en ont bénéficié en Nouvelle-Aquitaine en 2020, pour un montant global de 316 000 euros.

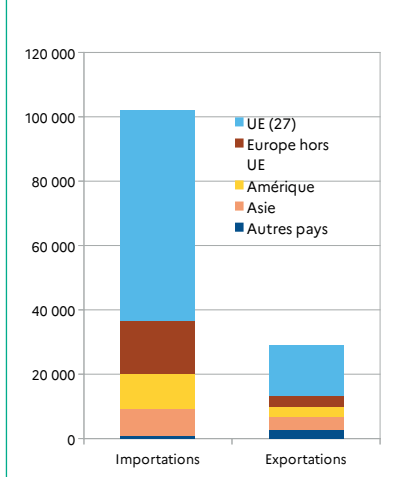
\*Mesure Agro-Environnementale et Climatique

## 5 - LE MARCHÉ EXTÉRIEUR

Figure 8

### Commerce extérieur français de miel naturel en 2021

Valeur en milliers d'euros



Source : Douanes

### Une balance commerciale nettement déficitaire

Une part importante du miel produit dans le monde fait l'objet d'un négoce international. La France n'y échappe pas, étant loin d'être autosuffisante en miel. Elle s'approvisionne largement à l'étranger, la majeure partie des échanges se faisant en Europe. En 2021, 29 300 tonnes de miel ont été importées pour une valeur de

102 millions d'euros. La quantité de miel importée correspond au double de la production intérieure française. Les deux tiers du miel importé proviennent de l'Union Européenne. Avec une valeur de miel exporté trois fois et demi plus faible que celui importé, le déficit commercial français atteint presque 73 millions d'euros en 2021. Il s'est réduit néanmoins de 17 % par rapport à 2020.

source : Douanes

## 6 - LES PRINCIPAUX ACTEURS DE LA FILIÈRE RÉGIONALE

Il n'existe pas pour l'apiculture d'organisation de producteurs reconnue en France. La principale structure de référence pour les apiculteurs de la région est

l'Association de Développement de l'Apiculture en Nouvelle-Aquitaine (ADANA). Une vingtaine de syndicats apicoles départementaux sont également présents sur le territoire

régional.

Une certification professionnelle de responsable d'exploitation apicole est dispensée au CFPPA de Venours, dans la Vienne.